

MEMENTO 2021

DONNÉES 2019 SUR LES SIQO EN AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

QUELQUES PRÉCISIONS...

→ La règle appliquée pour sélectionner les produits qui ont été attribués à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans ce memento est précisée en page 12.

→ Les volumes et chiffres d'affaires n'étant pas disponibles à l'échelle régionale pour les labels rouges, ils ne seront pas traités dans ce memento. Seules les données concernant les opérateurs seront détaillées. Voir précisions p. 12.

→ Les données présentées à l'échelle nationale concernent la France entière (DOM compris).

→ Source données opérateurs habilités : base de données INAO opérateurs habilités.

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

OBSERVATOIRE DES PRODUITS SOUS SIGNES DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La région Auvergne-Rhône-Alpes est riche de 193 produits sous Appellations d'Origine Protégée (AOP), Indications Géographiques Protégées (IGP), Labels Rouges (LR) ou Spécialités Traditionnelles Garanties (STG), et 33% des exploitations agricoles sont engagées dans au moins un de ces signes. 12,9% des exploitations agricoles de la région sont par ailleurs engagées en Agriculture Biologique (AB). Le memento 2021 met à jour l'ensemble des données relatives aux SIQO par rapport à l'édition 2019 et apporte des éclairages sur la contribution des signes de qualité à l'économie agricole régionale. Cette publication, réalisée en partenariat entre la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'INAO et la DRAAF

Auvergne-Rhône-Alpes, se concentre sur les Indications Géographiques et les Labels Rouges les plus représentatifs, à savoir ceux pour lesquels au moins 19% des opérateurs sont situés dans la région. Cette édition apporte également quelques éléments clés sur l'Agriculture Biologique (AB). Elle permet enfin de saluer l'apparition de nouveaux produits dans la région : la seconde Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) française attribuée au Berthoud (en 2019), une recette typique savoyarde ; l'AOC Bois de Chartreuse (en 2018) ; ainsi que les labels rouges Crème anglaise (en 2018) et Faisselle (en 2018).

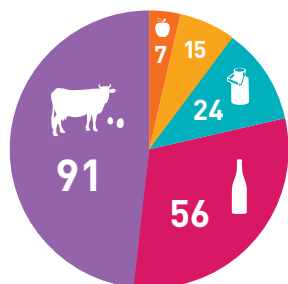
PRINCIPAUX PRODUITS SOUS AOP, IGP, LR ET STG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VINS ET EAUX-DE-VIE	
38AOP VITICOLES
11IGP VITICOLES
7IG EAUX-DE-VIE

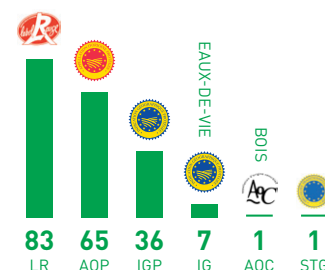
PRODUITS LAITIERS	
16AOP FROMAGES
4IGP FROMAGES
2LR FROMAGES
1AOP BEURRE
1AOP CRÈME

FRUITS ET LÉGUMES	
2AOP FRUITS
1IGP FRUITS
2LR FRUITS
1AOP LÉGUMES
1IGP LÉGUMES

NOMBRE DE PRODUITS SOUS SIQO
PAR FILIÈRE DE PRODUCTION

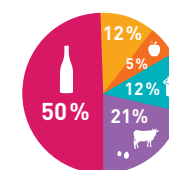


193
PRODUITS
SOUS SIQO

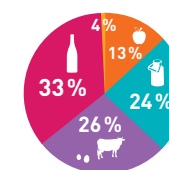


RÉPARTITION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES HABILITÉES À PRODUIRE SOUS SIQO PAR FILIÈRE DE PRODUCTION

Une situation régionale bien équilibrée entre les différentes filières.



En France



En Auvergne-Rhône-Alpes

LES SIQO (SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE) : QUELQUES DÉFINITIONS

Source : inao



AOP : l'Appellation d'Origine Protégée est un signe européen qui identifie et protège le nom d'un produit, dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, lui donnant ses caractéristiques spécifiques. C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.



AOC : l'Appellation d'Origine Contrôlée est un signe français qui est l'équivalent national de l'AOP. Pour certains produits, c'est une première étape vers l'enregistrement en AOP. Ce signe peut aussi concerner des produits non couverts par la réglementation européenne (Exemple : produits de la forêt).



IGP : l'Indication Géographique Protégée est un signe européen qui identifie et protège le nom d'un produit, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.



IG : l'Indication Géographique est un signe européen qui identifie et protège le nom d'une boisson spiritueuse, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Au niveau national, certaines IG boissons spiritueuses sont en outre reconnues en AOC.



STG : la Spécialité Traditionnelle Garantie est un signe européen qui identifie un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition.



LR : le Label Rouge est un signe uniquement national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés.



AB : l'Agriculture Biologique est un mode de production, défini par un règlement européen, qui allie des pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.

À noter : le terme **IG** est aussi utilisé parfois pour évoquer tous les signes liés à une origine géographique (AOC, AOP, IGP, IG).

Cette publication
est issue d'un travail
partenarial entre :



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION



agreste
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DONNÉES GÉNÉRALES SIQO

→ Les opérateurs de l'aval sont les abatteurs, transformateurs, stockeurs, ateliers de tri/conditionnement, etc. (hors distributeurs).

TOUJOURS UNE FORTE PRÉSENCE D'OPÉRATEURS HABILITÉS À PRODUIRE SOUS AOP, IGP OU LR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

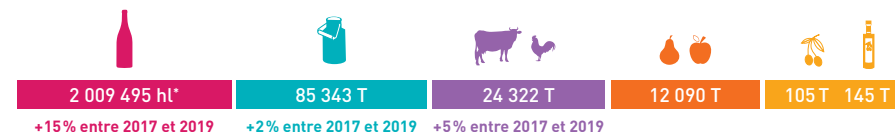
33% des exploitations régionales sont habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR soit **16 970 exploitations**.



42% des opérateurs de l'aval (hors transformateurs à la ferme et boissons) sont habilités à produire sous AOP-IGP ou LR soit **702 opérateurs**.

VOLUMES COMMERCIALISÉS DES PRODUITS SOUS AOP-IGP EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

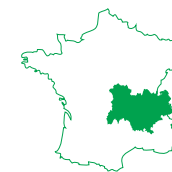
Le vin et les produits laitiers, des filières fortement engagées.



Ces volumes n'incluent pas les LR pour lesquels nous ne disposons pas de données à l'échelle régionale.

* Les volumes des vins sont à la production et non à la 1^{re} commercialisation.

POIDS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN FRANCE



- 13%** des exploitations agricoles françaises sous AOP-IGP ou LR sont dans la région.
- 22%** des opérateurs de l'aval français sous AOP-IGP ou LR sont dans la région.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS AOP-IGP EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1 413 millions d'€

CHIFFRE D'AFFAIRES

À LA PRODUCTION POUR LES VINS
ET À LA 1^{re} COMMERCIALISATION POUR LES AUTRES PRODUITS

FOCUS BIO



6 536 EXPLOITATIONS AGRICOLES

ENGAGÉES EN BIO, 13% DU NATIONAL

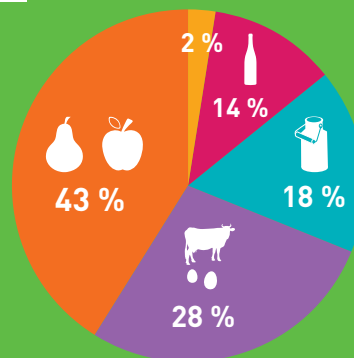
3 085 OPÉRATEURS DE L'AVAL

13% DU NATIONAL

897 DISTRIBUTEURS

13% DU NATIONAL

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES RÉGIONALES ENGAGÉES EN BIO PAR FILIÈRE DE PRODUCTION



PART DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE Source : Agence bio

En 2019, Auvergne-Rhône-Alpes est la 3^e région en nombre d'exploitations en agriculture biologique en France, derrière l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. Ce nombre a augmenté de 12% en un an et a été multiplié par 1,6 en 5 ans. Ces exploitations agricoles cultivent 9,5% de la surface agricole utile de la région (en agriculture biologique ou en conversion). Cette part est en hausse chaque année et dépasse de peu la moyenne nationale puisque 8,5% des surfaces agricoles françaises sont engagées en agriculture biologique.

- 12,9%** des exploitations agricoles de la région sont engagées en bio
- 32%** des exploitations agricoles de fruits et légumes
- 22%** des exploitations oléicoles
- 13%** des exploitations viticoles
- 10%** des élevages laitiers
- 8%** des exploitations agricoles produisant des viandes et œufs

POUR ALLER PLUS LOIN

→ Fiches de l'observatoire régional de l'Agriculture Biologique Auvergne-Rhône-Alpes disponibles sur le site de la DRAAF.

Rubrique : PRODUCTION & FILIÈRES > Filières agricoles > Agriculture biologique

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

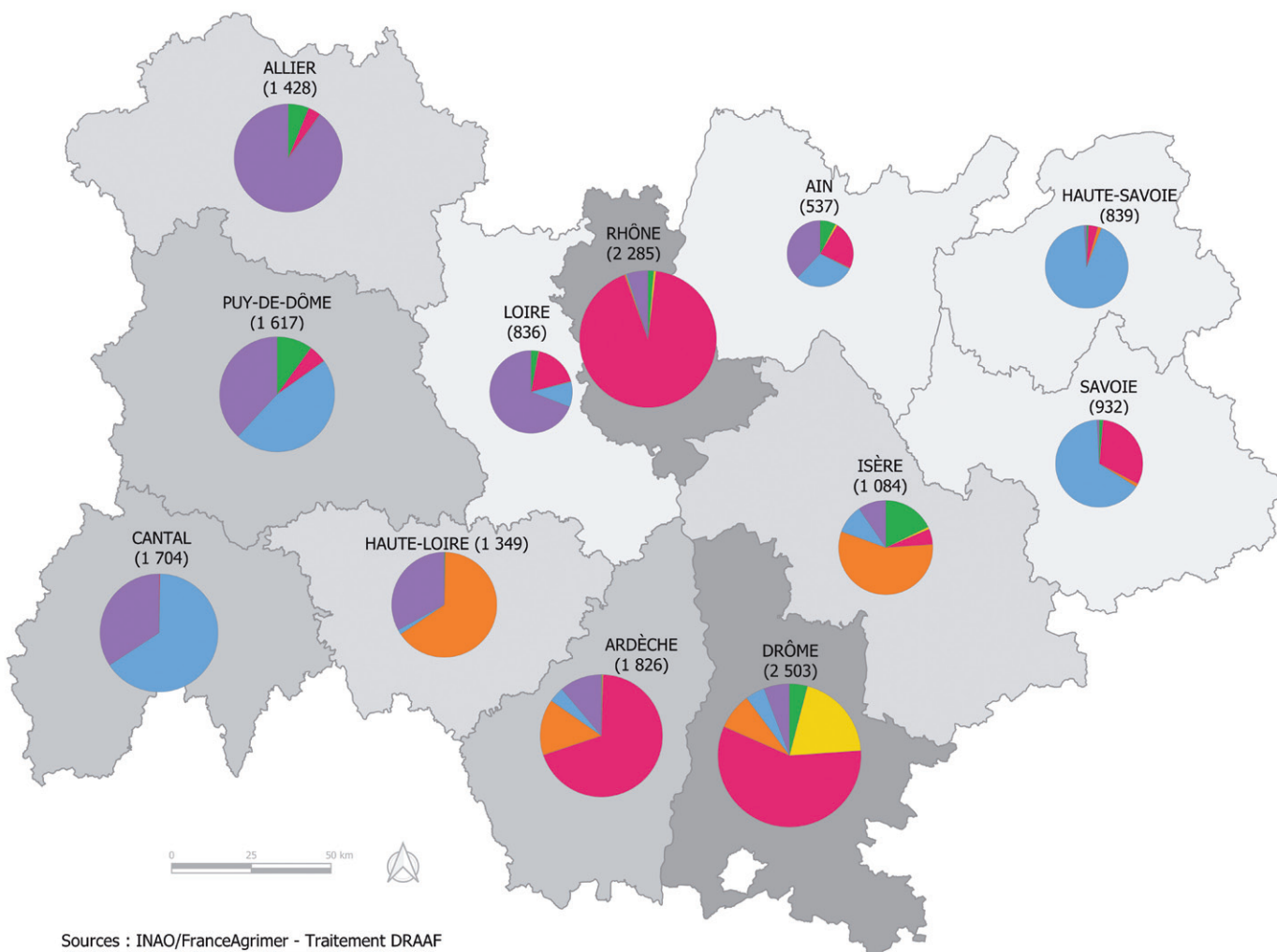
LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

EXPLOITATIONS AGRICOLES HABILITÉES À PRODUIRE SOUS AOP, IGP ET LR POUR TOUTES LES FILIÈRES DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION

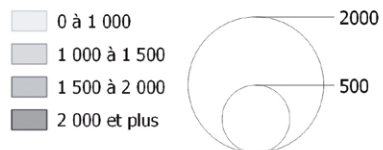
3

→ Une région qui s'illustre par une diversité de filières sous signes de qualité et une complémentarité entre les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Sources : INAO/FranceAgrimer - Traitement DRAAF
Fond carto. : IGN adminexpress 2021

Nombre d'opérateurs habilités



Répartition des opérateurs par filière :



OPÉRATEURS AMONT* ET AVAL** HABILITÉS

OPÉRATEURS	PRODUITS LAITIERS		VIANDE ET ŒUFS		FRUITS ET LÉGUMES		AUTRES PRODUITS		OLIVES		OPÉRATEURS AMONT ET AVAL TOUTES FILIÈRES SAUF VIN ***	VINS AMONT
	AMONT	AVAL	AMONT	AVAL	AMONT	AVAL	AMONT	AVAL	AMONT	AVAL		
Ain	162	11	208	34	2	0	42	8	5	0	442	129
Allier	2	1	1303	21	0	0	89	4	1	0	1399	55
Ardèche	77	35	211	17	278	87	3	2	4	0	582	1308
Cantal	1202	161	627	8	0	0	0	5	0	0	1804	5
Drôme	114	54	149	20	211	32	104	48	512	95	1132	1487
Isère	110	18	106	19	626	70	197	12	8	0	1074	60
Loire	84	18	586	47	2	0	24	1	2	0	749	150
Haute-Loire	21	0	468	16	928	17	3	2	0	0	1382	0
Puy-de-Dôme	843	192	687	13	2	0	179	10	2	0	1716	91
Rhône	7	8	113	26	8	1	31	15	11	0	196	2129
Savoie	630	79	8	6	12	3	13	14	1	0	705	301
Haute-Savoie	934	242	10	7	14	3	6	7	1	0	1015	37
TOTAL	4 186	819	4476	234	2083	213	691	128	547	95	12 196	5752

* Amont = exploitations agricoles.

** Aval = abatteurs, transformateurs, stockeurs, ateliers de tri/conditionnement, etc. (hors distributeurs).

*** Sans doublon : ne correspond pas à la somme des opérateurs amont et aval.

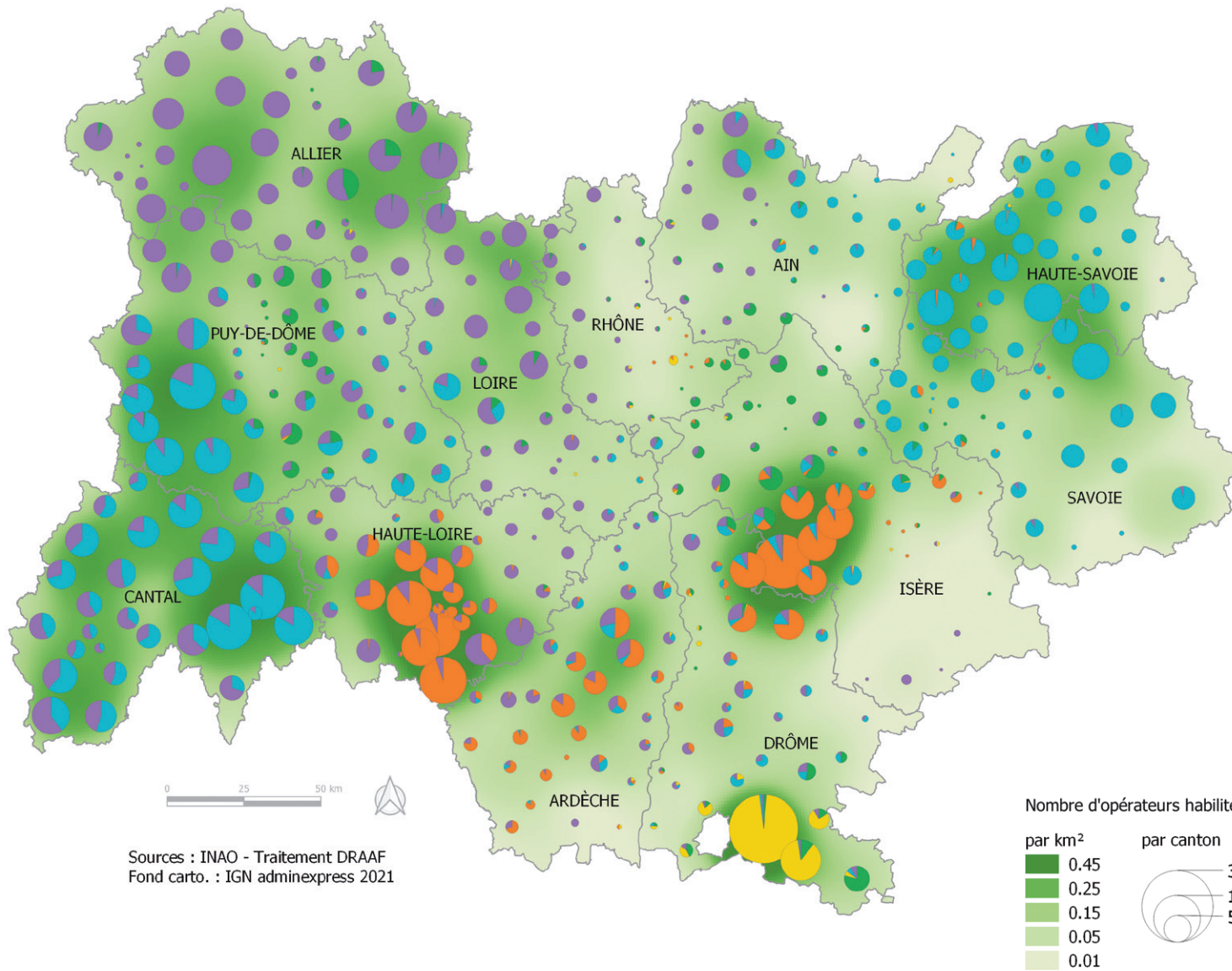
Sources :

> Hors Vin : base de données INAO - INRAE (ODR) : Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (OT SIQO).

> Vin : observatoire FranceAgriMer - déclarants de récolte 2019 AOP ou IGP toutes couleurs confondues.

DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES HABILITÉES À PRODUIRE SOUS AOP, IGP ET LR ET LEUR RÉPARTITION CANTONALE PAR FILIÈRE HORS VIN

4



→ La localisation des opérateurs de l'amont des filières (hors vin) est concentrée et fortement corrélée aux zones de productions emblématiques sous SIQO : fromages AOP de Savoie et d'Auvergne, viandes sous LR, IGP et AOP dans l'Ouest de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, lentille verte du Puy AOP en Haute-Loire, noix de Grenoble AOP en Isère et Drôme, châtaigne d'Ardèche AOP et olives noires et huile d'olive de Nyons AOP dans le sud de la Drôme.

→ La production de volaille sous LR, AOP et IGP est plus diffuse dans toute la région.

→ La filière viticole n'est pas représentée, pour autant la carte précédente démontre un nombre important d'opérateurs dans le Rhône, la Vallée du Rhône et en Savoie.

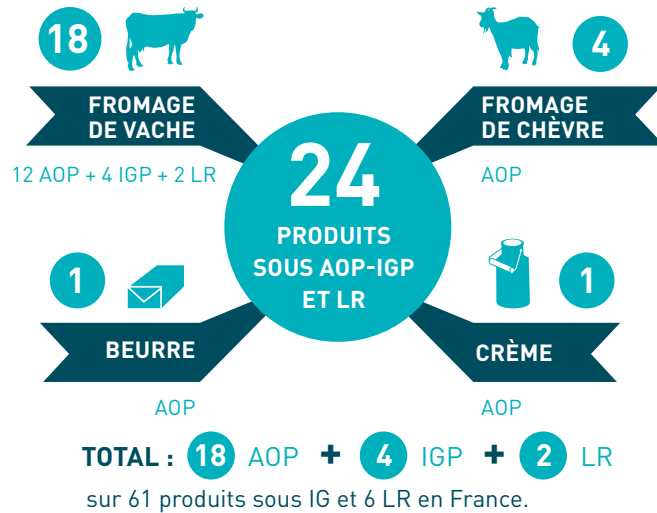
FILIÈRE PRODUITS LAI TIERS

→ Les volume et chiffre d'affaires de l'AOP Comté ont été pris en compte au prorata du nombre d'opérateurs présents dans la région soit à hauteur de 3,5 %.

→ Seules les exploitations de 5 vaches laitières ou plus ont été comptabilisées.

→ Seules les exploitations de 20 chèvres ou plus ont été comptabilisées.

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS LAITIERS SOUS AOP-IGP ET LR



Nouveau LR par rapport à édition 2019 : Faisselle LA/04/18

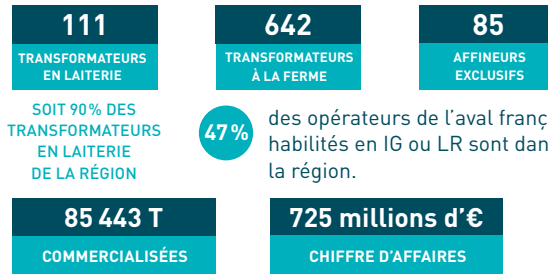
UNE FORTE PRÉSENCE D'OPÉRATEURS HABILITÉS À PRODUIRE SOUS AOP-IGP OU LR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



3 992 exploitations agricoles sont habilitées à produire sous AOP, IGP ou LR. Cela représente **38%** des exploitations ayant au moins 5 vaches laitières.

201 exploitations agricoles sont habilitées à produire sous AOP, IGP ou LR. Cela représente **16%** des exploitations ayant au moins 20 chèvres.

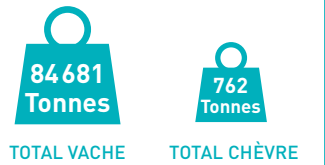
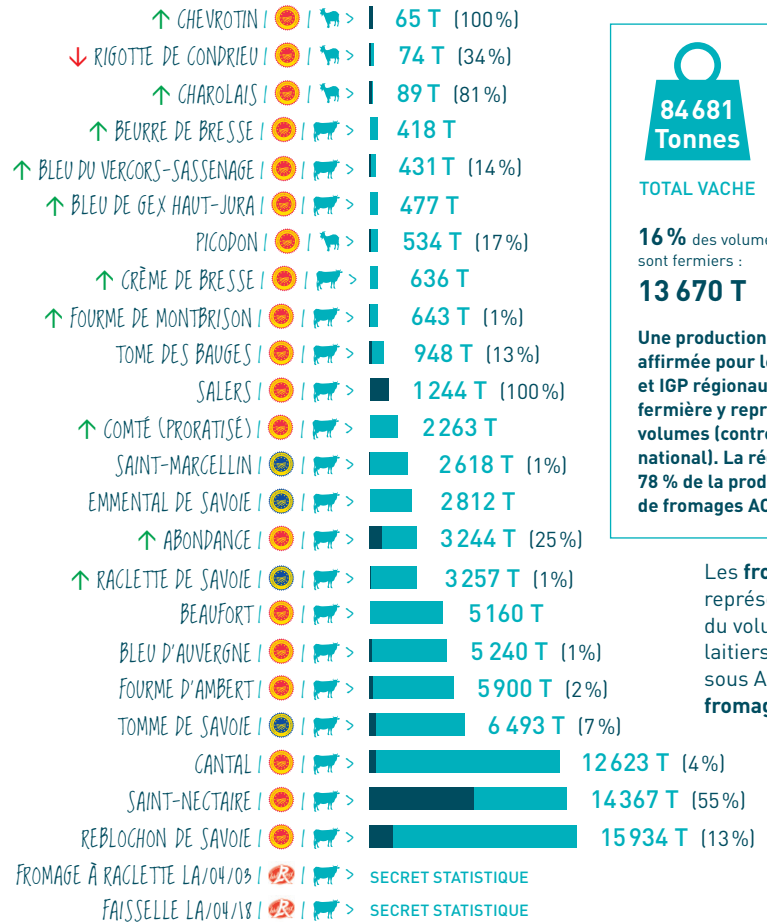
838 opérateurs de l'aval en région sont habilités à produire sous AOP-IGP ou LR dont :



Le volume de fromage commercialisé sous IG hors production fermière représente **38%** du volume de fromage commercialisé dans la région.

VOLUMES COMMERCIALISÉS SOUS AOP-IGP ET LR EN TONNES (DONT % VOLUMES FERMIERS)

T : tonnes, en 2019 ↑ : augmentation de + de 5% entre 2017 et 2019 ↓ : baisse de + de 5% entre 2017 et 2019



16% des volumes sont fermiers : sur un total de : **85 443 T**

Une production fermière bien affirmée pour les fromages AOP et IGP régionaux : la production fermière y représente 16 % des volumes (contre 8 % au niveau national). La région représente 78 % de la production fermière de fromages AOP, IGP.

Les fromages d'Auvergne représentent **46%** du volume des produits laitiers commercialisés sous AOP-IGP et les fromages de Savoie **41%**.

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12



POIDS DES PRODUITS SOUS AOP-IGP (HORS LR) DANS LA FILIÈRE PRODUITS LAITIERS NATIONALE

24% des exploitations agricoles françaises habilitées en AOP-IGP ou LR sont dans la région.

La région représente :

31% du volume des produits laitiers commercialisés sous IG en France.

31% du chiffre d'affaires réalisé par les produits laitiers sous IG en France.

À RETENIR

→ La filière régionale pèse au niveau national et représente **1/4** des exploitations nationales en produits laitiers sous SIQO et presque **1/3** des volumes.

→ Les productions caprines sont diversifiées, avec des volumes limités.

→ Les volumes commercialisés en 2019 pour les fromages de vache ont augmenté de **2%** par rapport à 2017, en conformité avec la tendance nationale.

FILIERE VINS ET EAUX-DE-VIE

→ Les volumes de vin sont des données à la production (et non à la première commercialisation).

→ Attention, pour les AOP ou IGP dont l'aire géographique n'est pas à 100% en Auvergne-Rhône-Alpes, le volume correspond à celui des déclarations de récoltes dans la région pour ces AOP ou IGP.

→ Le volume produit en 2019 (en hectolitres) est comparé à la moyenne des 3 dernières années.

→ Les appellations régionales vins tranquilles de Bourgogne ne figurent pas dans le memento.

→ L'appellation Saint-Amour ne figure pas dans le memento car son aire géographique se situe à 100% en Saône et Loire.

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IGP DE LA RÉGION 11

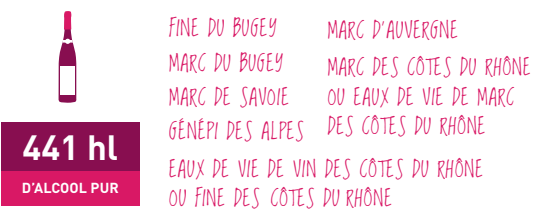
LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

NOMBRE DE VINS ET EAUX-DE-VIE SOUS AOP-IGP ET IG

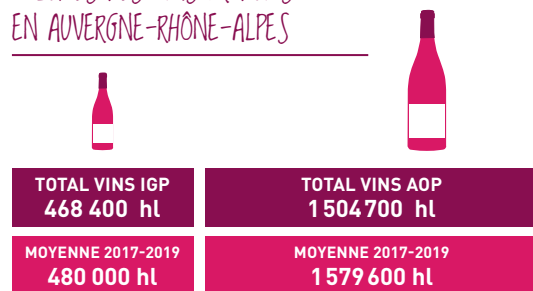


sur 489 produits sous AOP, IGP et IG en France.

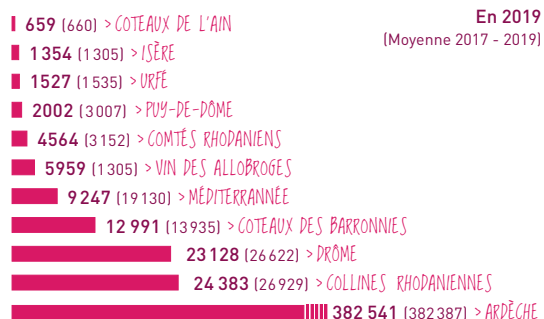
VOLUMES PRODUITS DES EAUX-DE-VIE ET SPIRITUEUX



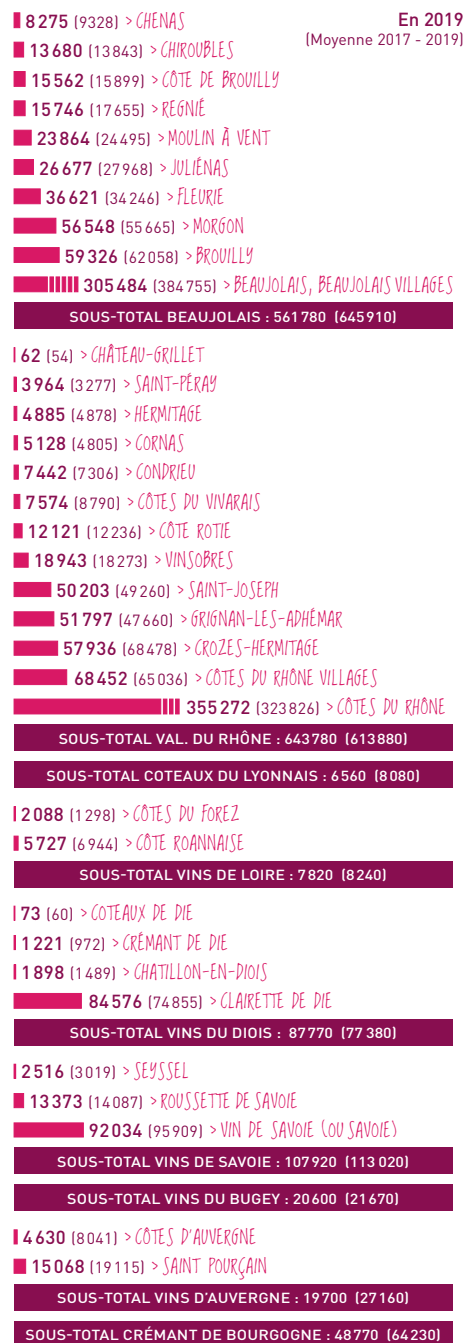
VOLUMES DES VINS PRODUITS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



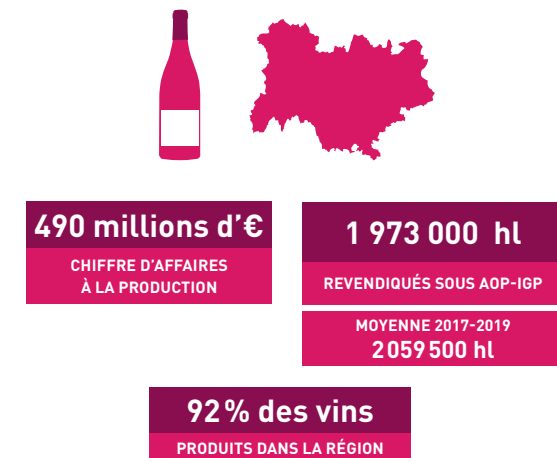
VINS IGP (EN HL)



VINS AOP (EN HL)



POIDS DES PRODUITS SOUS AOP-IGP DANS LA FILIERE VINS



87% des exploitations agricoles ayant de la vigne dans la région produisent du vin sous indication géographique.



La filière viticole sous AOP-IGP en Auvergne-Rhône-Alpes représente :

8% des exploitations agricoles habilitées.

6% du volume revendiqué à la production.

À RETENIR

→ La production viticole est diversifiée. Les vins AOP du nord de la Vallée du Rhône, du Beaujolais, de Savoie, du Diois et les vins IGP d'Ardèche et de la Drôme figurent en bonne place.

→ Les volumes sont restés stables malgré des conditions climatiques particulièrement difficiles en 2019 pour certains vignobles (gel l'hiver et sécheresse).

7

FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

→ Le volume régional de fruits commercialisé n'inclut pas le raisin de table.

→ Les volumes des labels rouges « pêches et nectarines » et « abricots » sont produits exclusivement en Auvergne-Rhône-Alpes.

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

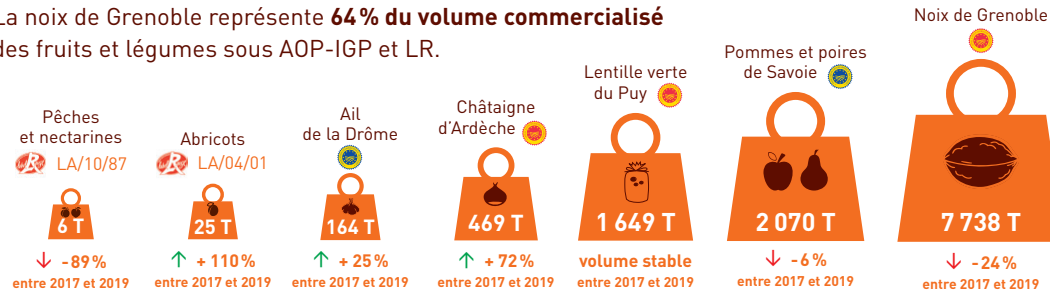
NOMBRE ET NATURE DES FRUITS ET LÉGUMES SOUS AOP-IGP ET LR



sur 46 produits sous AOP-IGP et 29 LR en France.

VOLUMES COMMERCIALISÉS SOUS AOP-IGP ET LR En Tonnes

La noix de Grenoble représente **64% du volume commercialisé** des fruits et légumes sous AOP-IGP et LR.



Pour les filières pêches et nectarines et noix de Grenoble, les volumes plus faibles enregistrés en 2019 sont le résultat de l'impact des conditions climatiques.

UNE PRÉSENCE IMPORTANTE D'OPÉRATEURS HABILITÉS À PRODUIRE SOUS AOP-IGP OU LR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

21% des exploitations agricoles ayant des fruits dans la région sont habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR.

Soit 2 195 exploitations

+117 entre 2017 et 2019

236 ateliers de tri /calibrage /conditionnement habilités

3 transformateurs habilités **+ 1 entre 2017 et 2019**

29% des exploitations agricoles françaises en fruits et/ou légumes habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR sont dans la région. **+ 3 points entre 2017 et 2019**

33% des exploitations agricoles ayant des légumes dans la région sont habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR.



+ 5 points entre 2017 et 2019

En Auvergne-Rhône-Alpes (en volume) :



POIDS DES PRODUITS SOUS AOP-IGP OU LR DANS LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

27 millions d'€

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

Soit **9% du chiffre d'affaires réalisé en France** par les fruits et légumes sous AOP-IGP ou LR. **+ 3 points entre 2017 et 2019**



Auvergne-Rhône-Alpes représente :

79% du volume de noix commercialisé sous AOP-IGP en France.

63% du volume de lentilles commercialisé sous AOP-IGP en France.

À RETENIR

→ La filière pèse au niveau régional, **1/5^e des exploitations produisant des fruits et 1/3 des exploitations produisant des légumes sont engagées dans un signe de qualité.**

→ **Le nombre d'exploitations habilitées à produire sous SIQO dans la filière fruits et légumes régionale connaît un développement depuis 2017 avec une augmentation de 6%.**

→ **Les fruits et légumes sont soumis de façon importante aux aléas climatiques ce qui explique une forte variation des volumes selon les filières.**

→ **La lentille verte du Puy et la noix de Grenoble représentent une part importante des lentilles et noix sous SIQO au niveau régional et national.**

VIANDES ET ŒUFS

→ Les volume et chiffre d'affaires de l'AOP Volaille de Bresse ont été pris en compte au prorata du nombre d'opérateurs présents dans la région soit à hauteur de 50 %.

Pour comptabiliser les opérateurs amont en région, des catégories d'exploitations et des seuils ont été retenus :

→ Volailles de chair : élevages de poulets de chair et coqs, dindes et dindons, oies à rôtir, en gavage et à gaver, canards à rôtir et pintades / supérieur à 250 têtes.

→ Bovins viandes : élevages de races à viande et animaux de plus de 24 mois / supérieur à 10 vaches allaitantes.

→ Veaux : élevage de veaux de boucherie destinés à être abattus avant 8 mois.

→ Agneaux : élevages d'agneaux sous la mère ou issus de troupeaux laitiers et destinés à l'engraissement.

→ Les éleveurs abatteurs ne sont pas inclus dans les opérateurs de l'aval.

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

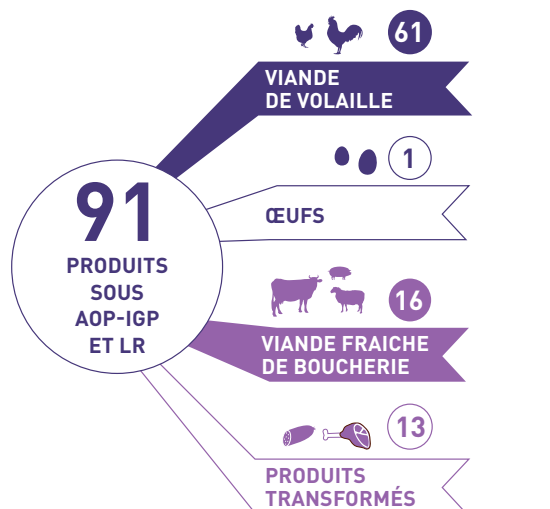
AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS CARNÉS ET ŒUFS SOUS AOP-IGP ET LR



TOTAL : 3 AOP + 16 IGP + 72 LR

sur 100 produits sous AOP-IGP et 340 LR en France.

PRÉSENCE DES OPÉRATEURS HABILITÉS À PRODUIRE SOUS AOP-IGP OU LR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Part des exploitations agricoles habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR dans la région :

63% pour les volailles soit **861 exploitations**. **22%** pour les gros bovins soit **2734 exploitations**. +12 points entre 2017 et 2019

25% pour les agneaux soit **641 exploitations**. **4%** pour les veaux soit **268 exploitations**.

140 opérateurs de l'aval (abatteurs et transformateurs) + **26 opérateurs** entre 2017 et 2019 sont habilités, dont :

24 abattoirs de volaille
HORS ÉLEVEURS ABATTEURS,
SOIT 29 % DES ABATTOIRS DE LA RÉGION

36 Éleveurs abatteurs de volailles

35 sites
CHARCUTERIE ET AUTRES
PRODUITS TRANSFORMÉS

21 abattoirs en viande de boucherie
SOIT 47% DES ABATTOIRS DE LA RÉGION

+ 4 points entre 2017 et 2019

2 ateliers de tri
ET CONDITIONNEMENT DES ŒUFS

PRODUITS TRANSFORMÉS	6 884 T / 68 MILLIONS D'€ DE CA
Saucisson de l'Ardèche	🟡🟡
Saucisson sec d'Auvergne / Saucisse sèche d'Auvergne	🟡🟡
Jambon d'Auvergne	🟡🟡
Jambon de l'Ardèche	🟡🟡
VIANDE DE BOUCHERIE	3 066 T / 14 MILLIONS D'€ DE CA
Agneau du Bourbonnais	🟡🟡
Bœuf Charolais du Bourbonnais	🟡🟡
Fin Gras du Mézenc	🟡🟡
Porc d'Auvergne	🟡🟡
VIANDE DE VOLAILLE	14 372 T / 60 MILLIONS D'€ DE CA
Volailles d'Auvergne	🟡🟡
Volailles de l'Ain	🟡🟡
Volailles de la Drôme	🟡🟡
Volailles du Forez	🟡🟡
Volailles du Velay	🟡🟡
Poulet ou chapon des Cévennes	🟡🟡
Pintade de l'Ardèche	🟡🟡
Poulet ou Chapon de l'Ardèche	🟡🟡
Pintadeau de la Drôme	🟡🟡
Volaille de Bresse ou Poulet de Bresse, Poularde de Bresse, Chapon de Bresse	🟡🟡
Dinde de Bresse	🟡🟡

POIDS DES PRODUITS SOUS AOP-IGP (HORS LR) DANS LA FILIÈRE PRODUITS CARNÉS ET ŒUFS NATIONALE

16% des exploitations agricoles françaises de volaille habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR sont dans la région.

20% des exploitations agricoles françaises de gros bovins habilitées à produire sous AOP-IGP ou LR sont dans la région. + 3 points entre 2017 et 2019

16% des opérateurs français de l'aval habilités à produire sous AOP-IGP ou LR sont dans la région, dont :

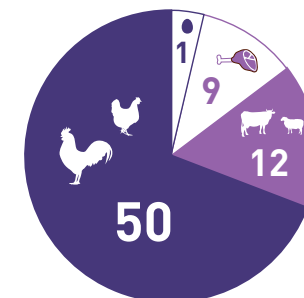
24% abattoirs de volaille
HORS ÉLEVEURS ABATTEURS

10% abattoirs en viande de boucherie

15% sites
CHARCUTERIE ET AUTRES
PRODUITS TRANSFORMÉS

12% ateliers de tri
ET CONDITIONNEMENT
DES ŒUFS

RÉPARTITION DES 72 PRODUITS SOUS LR



28 de ces labels rouges ont plus de **80%** des opérateurs dans la région.

À RETENIR

→ La filière régionale pèse au niveau national avec 1/5^e des exploitations produisant en AOP/IGP ou LR gros bovins et 16% des exploitations produisant en AOP-IGP ou LR volailles.

→ La production avicole sous signe de qualité est prépondérante : plus de la moitié des exploitations régionales ayant des volailles de chair sont engagées dans un signe de qualité.

→ La filière viande de boucherie connaît une augmentation importante du volume AOP-IGP par rapport à 2017 (+ 715 tonnes) avec le même nombre d'AOP/IGP.

→ Les labels rouges sont particulièrement nombreux dans la filière. Les viandes de volaille, d'agneau ou de gros bovin sous IGP sont généralement commercialisées à la fois sous IGP et LR.

→ Même si le nombre global des LR reste stable, la prise en compte des LR ayant au moins 19% d'opérateurs habilités en région conduit à une répartition différente par catégorie (en 2017 : 51 LR volailles, 12 viandes, 8 charcuteries et 2 œufs).

AUTRES PRODUITS

→ 100% des volumes de production des AOP huile d'olive de Nyons et olives noires de Nyons ont été affectés à la région Auvergne-Rhône-Alpes bien que seules 80% des exploitations oléicoles des deux AOP se situent en Auvergne-Rhône-Alpes.

→ Les volumes de production des filières olives et autres produits sont les volumes totaux des produits.

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

OLIVES

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS AOP

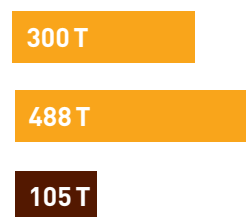


sur 16 produits oléicoles sous AOP en France.

HUILE D'OLIVE DE NYONS



OLIVES NOIRES DE NYONS



77% des exploitations oléicoles sont situées dans la région.

847 Tonnes

OLIVES BRUTES TRANSFORMÉES EN AOP

POIDS DES PRODUITS SOUS AOP DANS LA FILIÈRE OLIVES



76% des exploitations

OLÉICOLES SONT HABILITÉES À PRODUIRE SOUS AOP

Soit **547 exploitations**



57% des volumes d'olives brutes

SONT TRANSFORMÉES EN AOP

Dans la filière oléicole sous AOP nationale, Auvergne-Rhône-Alpes représente :



18% des exploitations oléicoles habilitées.

13% du volume d'huile d'olive.

31% des volumes d'olives de bouche.

Le bassin Nyonsais représente à lui seul près d'1/3 des olives de table sous AOP en France. Après avoir connu en 2018 la récolte la plus importante depuis la reconnaissance des appellations, la filière a enregistré une production très faible en 2019, due au phénomène d'alternance, marqué chez l'olivier, et à des problèmes sanitaires en 2019 (automne doux et très humide). Cette diminution de la production en 2019 est générale sur la filière oléicole sous AOP française (-30% en volume d'huile d'olive et -50% en volume d'olives de table).

PLANTES AROMATIQUES



HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE DE HAUTE PROVENCE



14 Tonnes

11 distilleries

ONT PRODUIT EN 2019

38 producteurs

DONT 21 PRODUCTEURS DISTILLATEURS

34% des exploitations agricoles sont situées dans la région.



HERBES DE PROVENCE



LA/02/03

29 Tonnes

1 site

DE TRANSFORMATION

21 producteurs

EN FRANCE

37% des exploitations agricoles sont situées dans la région.

À RETENIR (PAGES 9 ET 10)

→ La catégorie des autres produits s'est étoffée entre 2017 et 2019 : plants de rosiers de jardin LR et crème anglaise LR, bois de chartreuse AOC, et Berthoud STG.

→ Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française productrice d'olives noires AOP et la deuxième région productrice d'olives de table AOP (en volume).

→ Les productions de farine de froment et de gazon LR connaissent une augmentation entre 2017 et 2019 de 25% et 126%.

AUTRES PRODUITS

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

CÉRÉALES



PETIT EPEAUTRE
DE HAUTE PROVENCE

55 Tonnes



FARINE DE PETIT EPEAUTRE
DE HAUTE PROVENCE

104 Tonnes

84 producteurs

+ 15 entre 2017 et 2019

33 opérateurs de l'aval

+ 22 entre 2017 et 2019

63%

des exploitations agricoles sont situées dans la région.



FARINE DE FROMENT
LA/09/05

2438 Tonnes

+ 25% entre 2017 et 2019

77 producteurs

4 sites

DE TRANSFORMATION

100%

des exploitations agricoles sont situées dans la région.

VÉGÉTAUX ET BOIS



GAZON
LA/05/87

763 Tonnes

+ 126% entre 2017 et 2019

4 sites de production de semences

EN FRANCE

29%

des sites de production de semences sont situés dans la région.



PLANTS DE ROSIER DE JARDIN
LA/06/15

45%

des producteurs habilités sont situés dans la région.

12 producteurs

12 800 plants commercialisés en France en 2019.



BOIS DE CHARTREUSE

Pas de production en 2019.
Compte tenu de la saisonnalité des coupes, les 1^{er} sciages AOC ont été vendus en janvier 2020.

100%

des producteurs habilités sont situés dans la région.

AOC RECONNUE FIN 2018

46 producteurs forestiers

HABILITÉS EN 2020

4 scieurs

5 565 hectares en production.

PLATS PRÉPARÉS



RAVIOLE DU DAUPHINÉ
RAVIOLE LA/14/97

4 540 Tonnes

2 sites

DE TRANSFORMATION

100%

des sites de transformation sont situés dans la région.



TARTIFLETTE
LA/02/14

462 Tonnes

1 site

DE TRANSFORMATION

100%

des sites de transformation sont situés dans la région.



BERTHOUD
2^e STG RECONNUE EN FRANCE

STG RECONNUE EN 2020

1 ODG regroupant

33 RESTAURATEURS

1 recette traditionnelle qui valorise 2 AOP d'Auvergne-Rhône-Alpes : AOP Abondance et Vin blanc d'AOP Savoie.

91%

des restaurateurs habilités sont situés dans la région.



CRÈME ANGLAISE
LA/03/18

25 Tonnes

1 établissement

DE TRANSFORMATION

100%

de la production dans la région.

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

VINS ET EAUX-DE-VIE		
NOM DU PRODUIT	SIQO	DRI*
Ardèche	IGP	1968
Beaujolais, Beaujolais Villages	AOP	1937
Brouilly	AOP	1938
Bugey	AOP	2009
Château-Grillet	AOP	1936
Chatillon-en-Diois	AOP	1975
Chenas	AOP	1938
Chiroubles	AOP	1936
Clairette de Die	AOP	1942
Collines Rhodaniennes	IGP	1981
Comtés Rhodaniens	IGP	1989
Condrieu	AOP	1940
Cornas	AOP	1938
Côte de Brouilly	AOP	1938
Cote Roannaise	AOP	1994
Côte Rotie	AOP	1940
Coteaux de Die	AOP	1993
Coteaux de l'Ain	IGP	1968
Coteaux des Baronnies	IGP	1981
Coteaux du Lyonnais	AOP	1984
Côtes d'Auvergne	AOP	1951 (AOVDQS)
Côtes du Forez	AOP	2000
Côtes du Rhône	AOP	1937
Côtes du Rhône villages	AOP	1966
Côtes du Vivarais	AOP	1999
Crémant de Bourgogne	AOP	1975
Crémant de Die	AOP	1993
Crozes-Hermitage	AOP	1937
Drôme	IGP	1968
Eau-de-vie de vin des Côtes du Rhône ou Fine des Côtes du Rhône	IG	1948 (AOR)
Fine du Bugey	IG	1980
Fleurie	AOP	1936
Génépi des Alpes	IG	2015
Grignan-les-Adhémar	AOP	1973
Hermitage	AOP	1937
Isère	IGP	1968
Juliénas	AOP	1938
Marc d'Auvergne	IG	1949 (AOR)
Marc des Côtes du Rhône ou Eau-de-Vie de Marc des Côtes du Rhône	IG	1948 (AOR)
Marc de Savoie	IG	1967
Marc du Bugey	IG	1980
Méditerranée	IGP	1999
Morgon	AOP	1936
Moulin à Vent	AOP	1936
Puy-de-Dôme	IGP	2011
Regnié	AOP	1988
Roussette de Savoie	AOP	1998
Roussette du Bugey	AOP	2004
Saint-Joseph	AOP	1956
Saint-Péray	AOP	1936
Saint-Pourçain	AOP	1951 (AOVDQS)
Seysssel	AOP	1942
Urfé	IGP	1982
Vin de Savoie (ou Savoie)	AOP	1998
Vin des Allobroges	IGP	1981
Vinsobres	AOP	2006

PRODUITS LAITIERS		
NOM DU PRODUIT	SIQO	DRI*
Abondance	AOP	1990
Beaufort	AOP	1968
Beurre de Bresse	AOP	2012
Bleu d'Auvergne	AOP	1975
Bleu de Gex Haut Jura	AOP	1977
Bleu du Vercors-Sassenage	AOP	1998
Cantal	AOP	1956
Charolais	AOP	2008
Chevroton	AOP	1996
Crème de Bresse	AOP	2012
Emmental de Savoie	IGP	1996
Fourme d'Ambert	AOP	1972
Fourme de Montbrison	AOP	1972
Picodon	AOP	1983
Raclette de Savoie	IGP	2017
Reblochon de Savoie	AOP	1958
Rigotte de Condrieu	AOP	2009
Saint-Marcellin	IGP	2013
Saint-Nectaire	AOP	1955
Salers	AOP	1961
Tome des Bauges	AOP	2002
Tomme de Savoie	IGP	1996

VIANDES ET ŒUFS		
NOM DU PRODUIT	SIQO	DRI*
Agneau du Bourbonnais	IGP	1996
Bœuf Charolais du Bourbonnais	IGP	1996
Dinde de Bresse	AOP	1976
Fin Gras du Mézenc	AOP	2006
Jambon d'Auvergne	IGP	2016
Jambon de l'Ardèche	IGP	2010
Pintade de l'Ardèche	IGP	2016
Pintadeau de la Drôme	IGP	2010
Porc d'Auvergne	IGP	2011
Poulet ou Chapon de l'Ardèche	IGP	2016
Saucisson de l'Ardèche	IGP	2011
Saucisson sec d'Auvergne, saucisse sèche d'Auvergne	IGP	2016
Volaille de Bresse ou Poulet de Bresse, Poularde de Bresse, Chapon de Bresse	AOP	1957
Volailles d'Auvergne	IGP	1996
Volailles de l'Ain	IGP	1996
Volailles de la Drôme	IGP	1996
Volailles du Forez	IGP	1996
Volailles du Velay	IGP	1996
Poulet ou chapon des Cévennes	IGP	2013

FRUITS ET LÉGUMES		
NOM DU PRODUIT	SIQO	DRI*
Ail de la Drôme	IGP	2008
Châtaigne d'Ardèche	AOP	2006
Lentille verte du Puy	AOP	1996
Noix de Grenoble	AOP	1938
Pommes et poires de Savoie	IGP	1996

AUTRES PRODUITS		
NOM DU PRODUIT	SIQO	DRI*
OLIVES		
Huile d'olive de Nyons	AOP	1994
Olives noires de Nyons	AOP	1994
PLANTES AROMATIQUES		
Huile essentielle de lavande de Haute Provence	AOP	1981
CÉRÉALES EN L'ÉTAT OU TRANSFORMÉES		
Farine de petit épeautre de haute Provence	IGP	2010
Petit épeautre de haute Provence	IGP	2009
VÉGÉTAUX ET BOIS		
Bois de Chartreuse	AOC	2018
PLATS PRÉPARÉS		
Raviote du Dauphiné	IGP	2009

*DRI : DATE DE RECONNAISSANCE INITIALE

PRODUITS SOUS LABEL ROUGE ET STG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INFORMATIONS



PRODUITS SOUS LABEL ROUGE

En gras ci-dessous : LR ayant plus de 80% de leurs opérateurs habilités dans la région

FILIÈRE	NOM DU PRODUIT OU REGROUPEMENT DE PRODUITS	N° LR
PRODUITS LAITIERS	Fromage à raclette	LA/04/03
PRODUITS LAITIERS	Faisselle	LA/04/18
FRUITS ET LEGUMES	Abricot	LA/04/01
FRUITS ET LEGUMES	Pêches et nectarines	LA/10/87
VIANDES ET ŒUFS	Agneau	LA/05/07 - LA/05/85 - LA/01/12 - LA/31/90
VIANDES ET ŒUFS	Jambon cuit supérieur de porc fermier	LA/45/88
VIANDES ET ŒUFS	Pâtés en croûte supérieurs	LA/23/05
VIANDES ET ŒUFS	Produits de saucisserie	LA/09/08 - LA/17/05
VIANDES ET ŒUFS	Salaisons sèches	LA/02/08 et LA/03/08 (saucisson) - LA/04/08 (jambon sec supérieur) - LA/05/08 (salaisons sèches)
VIANDES ET ŒUFS	Veau nourri au lait entier	LA/30/99
VIANDES ET ŒUFS	Viande bovine	LA/02/74 (race charolaise) - LA/03/89 (race charolaise) - LA/11/89 (race charolaise) - LA/08/04 (race Salers) - LA/01/99 (race Aubrac)
VIANDES ET ŒUFS	Viande de porc	LA/17/06 - LA/09/89 (fermier élevé en plein air)
VIANDES ET ŒUFS	Produits de poitrine de porc nature ou fumée	LA/05/18
VIANDES ET ŒUFS	Chapon	LA/11/06 - LA/29/88 - LA/13/98 - LA/06/98 - LA/13/00 - LA/38/89 - LA/12/06 - LA/15/94 - LA/48/88 - LA/28/89 - LA/18/02 - LA/54/88 - LA/23/90
VIANDES ET ŒUFS	Dinde	LA/13/95 - LA/08/84 - LA/06/87
VIANDES ET ŒUFS	Œufs de poules élevées en plein air	LA/04/02
VIANDES ET ŒUFS	Oie	LA/16/97
VIANDES ET ŒUFS	Pintade et Pintadeau	LA/02/87 - LA/09/87 - LA/25/88 - LA/01/89 - LA/21/98
VIANDES ET ŒUFS	Poularde	LA/28/01 - LA/15/91 - LA/10/02 - LA/10/94
VIANDES ET ŒUFS	Poulet	LA/16/92 - LA/07/13 - LA/08/80 - LA/02/90 - LA/01/02 - LA/06/11 - LA/09/80 - LA/13/88 - LA/04/87 - LA/07/85 - LA/18/01 - LA/01/94 - LA/11/98 - LA/19/01 - LA/15/88 - LA/22/99 - LA/02/86 - LA/02/91 - LA/02/79 - LA/03/83 - LA/18/89 - LA/05/98 - LA/05/17
AUTRES PRODUITS / céréales	Farine de froment	LA/09/05
AUTRES PRODUITS / végétaux et bois	Gazon de haute qualité	LA/05/87
AUTRES PRODUITS / végétaux et bois	Plants de rosier de jardin	LA/06/15
AUTRES PRODUITS / plantes arom.	Herbes de Provence	LA/02/03
AUTRES PRODUITS / plats préparés	Ravioles	LA/14/97
AUTRES PRODUITS / plats préparés	Tartiflette au Reblochon ou Reblochon de Savoie	LA/02/14
AUTRES PRODUITS / plats préparés	Crème anglaise	LA/03/18
AUTRES PRODUITS / plats préparés	Berthoud	JORF du 24 octobre 2019 - UE : 17/08/2020



PRODUIT SOUS SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE

DONNÉES GÉNÉRALES ET FOCUS BIO 2

CARTOGRAPHIE 3

CARTOGRAPHIE 4

PRODUITS LAITIERS 5

VINS ET EAUX-DE-VIE 6

FRUITS ET LÉGUMES 7

VIANDES ET ŒUFS 8

AUTRES PRODUITS 9

AUTRES PRODUITS 10

LES IG DE LA RÉGION 11

LES LR DE LA RÉGION / INFORMATIONS 12

SOURCES

- **Données générales** : SSP Enquête structures 2016 / Recensement général agricole 2010 / Bilan annuel de l'emploi agricole - estimations 2019/ Agence Bio 2019 / Chiffres clés INAO 2019 / INAO - Enquête annuelle nationale statistiques SIQO 2019 - SYNALAF - SYLAPORC - Fil Rouge - CNAOL / INAO - INRAE (ODR) : Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (OT SIQO)
- **Données filière Vins et Eaux-de-vie** : Recensement général agricole 2010 / INAO - Enquête annuelle nationale statistiques SIQO 2019 / Déclarations de récolte 2019 / Comptes de l'agriculture 2019 / Statistique Agricole Annuelle 2019/ Observatoire de la viticulture FranceAgriMer / Inter Rhône / Syndicat des Vignerons de l'AOC Côtes du Vivarais / Syndicat général des vignerons des Côtes du Rhône
- **Données filière Fruits et Légumes** : INAO - Enquête annuelle nationale statistiques SIQO 2019 et OT SIQO / Statistique annuelle agricole 2019 / SSP Enquête Structure 2016

- **Données filière Lait** : SSP Enquête structures 2016 / Base de Données Nationale d'Identification 2019 (BDNI) / Enquête annuelle laitière 2019 / INAO - Enquête annuelle nationale statistiques SIQO 2019 - CNAOL et OT SIQO
- **Données filière Viande** : Recensement général agricole 2010 / INAO - Enquête annuelle nationale statistiques SIQO 2019 - SYLAPORC - SYNALAF - Fil Rouge et OT SIQO / Enquête Structure 2016 / Base de Données Nationale d'Identification 2019 (BDNI) / Enquête sur les pratiques d'élevages 2015 / SSP - Enquêtes abattage 2019 (DIFFAGA et DIFFABATVOL) - DGAL 2016 - DDecPP 2017 - Données reystal
- **Données Autres produits** : INAO - Enquête annuelle nationale statistiques SIQO 2019 et OT SIQO / SSP Enquête structures 2016 / Statistique agricole annuelle 2019 / ODG Bois de Chartreuse

MÉTHODOLOGIE : CLÉS DE LECTURE, RÈGLES ET PARTIS PRIS

Règles appliquées pour sélectionner les produits qui ont été attribués à la région Auvergne-Rhône-Alpes :

1. Une IG dont l'aire géographique ne concerne que la région Auvergne-Rhône-Alpes est rattachée à cette région.
2. Pour les LR ou si l'aire géographique de l'IG s'étend sur plusieurs régions, on rattache le produit à la région si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en Auvergne-Rhône-Alpes. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte.

Les chiffres d'affaires hors vins sont estimés à la première mise en marché (en sortie de transformation/conditionnement pour les produits laitiers, charcuteries, produits oléicoles, en sortie d'abattoir pour les viandes et volailles et à l'expédition pour les fruits et légumes).

Les volumes et chiffres d'affaires n'étant pas disponibles à l'échelle régionale pour les Labels rouges, ils ne sont pas communiqués à l'exception des pêches, nectarines et abricots LR qui sont exclusivement dans la région.

Pour les Indications Géographiques, les volumes et chiffres d'affaires communiqués correspondent aux chiffres totaux de ces IG, à l'exception de la filière vin (données régionales).

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Équité Pluralisme